

LA

## Maréchale de la Mothe-Houdancourt

Gouvernante du duc de Bourgogne

Par M. l'abbé MOREL.

---

La *Revue des Deux-Mondes*, dans son numéro du 1<sup>er</sup> février, a commencé la publication d'une vie de Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils du Grand Dauphin et père de Louis XV. L'auteur est M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. « Notre seule ambition, dit-il dans son introduction, est de rassembler sur le duc de Bourgogne tous les détails qui se trouvent épars dans les écrits du temps et de lui redonner par là quelque vie. »

L'œuvre, très étudiée, n'est, en effet, composée que de documents, mais ces documents se trouvent agencés avec tant d'art qu'il en résulte un ensemble d'une parfaite harmonie. Le duc de Bourgogne mourut dans sa trentième année, au moment où ses qualités et ses vertus faisaient concevoir les plus belles espérances. C'est pourquoi tout ce qui le concerne offre un intérêt tout particulier. Sa nature ardente, son esprit judicieux, ses aptitudes pour l'art de la guerre contrastaient singulièrement avec l'indolence et l'irrésolution de son père. « Le Grand Dauphin, cet arrière-petit-fils d'Henri IV, cet élève de Bossuet et de Montausier, ne se montra digne ni de son origine, ni de son éducation. Ce n'est pas qu'il fût dépourvu d'intelligence et

---

de courage. Mais une paresse incurable, se joignant à une timidité excessive, devait peu à peu étouffer les dons que la nature lui avait départis d'une manière, il est vrai, assez parcimonieuse. Il n'avait qu'une passion, la chasse à courre. Tous les jours il courait le cerf ou le loup. Comme il était gros mangeur, il n'en fut pas moins assez vite envahi par l'embonpoint, menant de plus en plus une vie épaisse et basse. »

Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, qu'il avait épousée en 1680, était, au contraire, une personne accomplie. « Qu'on examine Mme la Dauphine dans les qualités du corps ou dans celles de l'esprit, disait en mars 1680 le *Mercur de France*, on la trouvera toujours une des plus parfaites princesses qu'on ait jamais vues. »

Le duc de Bourgogne avait toutes les heureuses dispositions de sa mère. Sa naissance excita des transports d'allégresse. Ce fut une véritable explosion de joie, quand le jeudi 6 août 1682, à dix heures un quart du matin, Louis XIV s'écria à haute voix : « Nous avons un duc de Bourgogne ». Le grand Roi était radieux. Toute la cour fut dans la jubilation. L'enthousiasme du peuple de Paris alla jusqu'au délire. Versailles devint un véritable lieu de pèlerinage. Tous, grands et petits, voulurent s'y rendre dans l'espoir d'apercevoir un instant le petit duc de Bourgogne. Toute l'après-midi, une foule énorme stationna dans la cour du château. « La maréchale de la Mothe-Houdancourt, raconte le *Mercur*, voulut bien se donner la peine de montrer le prince à tout le monde, quand elle crut pouvoir le faire sans qu'il en reçût aucune incommodité. Elle s'attira par là beaucoup de louanges. »

Il faut lire la description pittoresque, que fait M. le comte d'Haussonville, des réjouissances auxquelles se livrèrent alors toutes les

---

classes de la société, voire même les communautés religieuses.

Les pages suivantes qu'il a consacrées à la gouvernante du duc de Bourgogne nous permettront d'apprécier tout l'intérêt qui s'attache à son récit.

« Le royal enfant, dit-il, dont la naissance avait donné lieu à des transports de joie si sincères, devait, d'après les usages, demeurer aux mains des femmes jusqu'à l'âge de sept ans. C'était à la gouvernante des enfants de France qu'il appartenait de veiller sur son éducation. Ces hautes fonctions étaient occupées depuis dix-huit ans par Louise de Prie, demoiselle de Toucy, veuve de Philippe II de la Mothe-Houdancourt, maréchal de France, duc de Fayel.

« Ma cousine, lui avait écrit Louis XIV, le 4 septembre 1664, ayant à donner une gouvernante à mon fils, j'ai cru que je ne pouvais faire un meilleur choix que vous. C'est pourquoi, si rien ne vous empêche d'occuper cette place, je vous la destine avec joie, pour l'estime singulière que je fais de votre personne. » La maréchale de la Mothe-Houdancourt s'était montrée digne de cette estime singulière. A trente-quatre ans elle était demeurée veuve et pauvre, avec la lourde charge de trois filles à élever. Elle réussit à les bien marier. Chacune fut duchesse, et s'il est trop souvent question de l'une d'entre elles, la duchesse de la Ferté-Senecterre, dans la chronique scandaleuse du temps, la dernière au moins, la duchesse de Ventadour, après avoir, étant jeune fille, repoussé les avances de Louis XIV, en le menaçant de l'étrangler, mérita plus tard l'honneur d'être choisie pour remplir auprès de Louis XV enfant, les fonctions que sa mère avait remplies auprès du duc de Bourgogne.

« La maréchale de la Mothe-Houdancourt qui succédait à la duchesse de Montausier,

n'était pas un bel esprit, comme l'était la célèbre Julie, l'héroïne de la guirlande. Mais elle possédait mieux les qualités de l'emploi : « C'est, dit Mlle de Montpensier, dans ses *Mémoires*, une femme de bonne mine, une « prestance de gouvernante, propre à entre- « tenir les nourrices, les femmes de chambre, « à compter les bouillons qu'il faut pour « donner la cuisson nécessaire à la bouillie. » Ce qui valait mieux encore, c'était une femme de bien sur laquelle, bien qu'elle fût fort belle, la médisance ne s'était jamais exercée. Elle savait se faire respecter. Un jour que le Dauphin, son premier élève, promenait ses mains sur la collerette dont elle était parée et disait à un des courtisans qui étaient présents d'en faire autant : « Comment, Monseigneur répliqua celle-ci, il n'y a que vous « en France qui puissiez prendre cet liberté. « Le roi ne la prendrait pas. » Elle avait veillé avec sollicitude sur l'éducation du Dauphin, jusqu'au jour où il passa aux mains du duc de Montausier. Elle prodigua les mêmes soins aux autres enfants de Louis XIV qui moururent en bas âge. La disparition du dernier, le duc d'Anjou, mort en 1672, avait rendu ses fonctions purement honorifiques. Mais elle ne les avait pas moins conservées, et lors de la naissance du duc de Bourgogne, elle n'eut qu'à les reprendre sans qu'il fût besoin d'une nomination nouvelle. Elle devait être assistée par Madame de Venelle, en qualité de sous-gouvernante et par Madame Peard, comme première femme de chambre. « Aussitôt après la cérémonie de l'ondoiement, le duc de Bourgogne lui fut remis. Elle le reçut sur ses genoux et le transporta dans une chaise à porteurs jusqu'à l'appartement qui avait été préparé pour lui. « L'éducation d'un enfant en bas âge, fut-il un enfant de France, ne peut offrir aucune particularité bien saillante. C'est surtout,

---

comme le disait assez trivialement Mlle de Montpensier, une question de nourrices et de bouillie. De ces soins purement matériels, la maréchale de la Mothe-Houdancourt paraît s'être acquittée avec beaucoup de diligence. « C'était, dit Saint-Simon, la meilleure femme « du monde, qui avait le plus grand soin « des enfants de France et qui les élevait avec le plus de dignité et de politesse ». Le petit prince était délicat et sujet à de fréquentes indispositions. Dangeau et Sourches, dans leurs *Mémoires*, parlent fréquemment de ses accès de fièvre. « Il a eu cinquante accès », dit un jour Dangeau. La fièvre, dans ces temps où les habitations étaient souvent insalubres, était un mal très ordinaire. Contre ce mal on avait découvert un nouveau remède : le quinquina. Mais ce remède qui, sous des formes diverses, est d'un usage aujourd'hui si général, était alors fort discuté. On ne méconnaissait pas le bien qu'il produisait en coupant la fièvre, mais on en redoutait les effets sur la constitution, en particulier pour les enfants. Aussi, sur la question de savoir s'il fallait administrer du quinquina au duc de Bourgogne, y eut-il contestation entre la gouvernante et la mère. La gouvernante tenait pour le quinquina ; la mère s'y opposait, et, bien que le Roi eut pris parti pour la gouvernante et le quinquina, ce fut la mère qui l'emporta.

« Durant les années que le duc de Bourgogne passa sous le gouvernement de la maréchale de la Mothe, on prit soin, si jeune qu'il fût, de l'accoutumer peu à peu à cette vie de représentation qui dans les pays monarchiques faisait et fait encore partie du devoir royal. Il n'avait pas encore sept ans accomplis qu'il s'acquittait des fonctions de mousquetaire avec une application, une justesse et une dextérité infiniment au-dessus de ce que peuvent faire ordinairement les enfants

---

de son âge et témoignait autant d'adresse et de sang-froid que des gens de vingt-cinq ans.

« Un enfant qui montrait des dispositions aussi viriles ne pouvait rester plus longtemps aux mains des femmes. La maréchale de la Mothe-Houdancourt avait rempli son office à l'entière satisfaction de Louis XIV. Au lendemain du baptême solennel du petit prince qu'elle avait élevé, il lui avait demandé ce qu'elle préférerait, de l'argent ou des présents. La maréchale avec dignité, préféra les présents, et le Roi lui fit don d'une agrafe en diamans estimée 4000 pistoles. Mais si bien qu'elle eût rempli sa mission, le moment était arrivé où cette charge devait prendre fin. Le duc de Bourgogne avait sept ans et un mois, lorsque le 3 septembre 1689 au soir, le Roi, rentrant de la chasse, se rendit chez la Dauphine et le fit appeler. C'était pour l'enlever aux mains de la maréchale de la Mothe-Houdancourt et le remettre entre les mains du duc de Beauvilliers, qui le 17 août précédent avait été nommé son gouverneur. L'enfant témoigna quelque émotion. Il eut bien de la peine à se séparer de la maréchale de la Mothe et lui témoigna beaucoup d'amitié, mais il se soumit. »

Avec ces détails sur la maréchale de la Mothe-Houdancourt se termine la première partie de l'étude de M. le comte d'Haussonville : la naissance et la première enfance du duc de Bourgogne. La seconde traitera de son éducation et de ses maîtres, le duc de Beauvilliers et Fénelon.

---